

d'avoine, 30 tonnes pour les pommes de terre et 100 tonnes pour les feuilles de betteraves à sucre.

L'Allemagne qui importait avant la guerre pour 3 milliards de marks de denrées alimentaires destinées à la population et aux animaux, est aujourd'hui forcée, faute de pouvoir payer, de chercher à tirer de son sol toute sa nourriture. Non seulement elle compte y arriver, grâce aux 500 000 tonnes d'azote qu'elle peut produire, mais elle espère même être en mesure d'exporter des produits de haute valeur, comme le sucre.

Sous l'impulsion de l'Etat, la majorité des grands producteurs d'azote a fondé le « Syndicat de l'azote » dont le but n'est pas de donner de gros dividendes, mais seulement d'augmenter la production, d'égaliser les prix et d'entreprendre la distribution de l'azote dans les meilleures conditions possibles.

Un autre groupement s'est formé pour s'occuper des intérêts des consommateurs et des commerçants. Sous la direction du Ministère de l'Economie, s'est fondé le « Comité de l'azote-engrais » qui a pour mission d'établir les prix de vente et de répartition, la fixation des conditions de livraison, la fixation du partage de la production entre les agriculteurs et les commerçants, le règlement de l'importation et de l'exportation et la vulgarisation du mode d'emploi des engrais. Les consommateurs et

les producteurs sont représentés au Comité de l'azote-engrais ; ils échan- gient les uns et les autres leurs préoccupations et cherchent à s'entraider : en somme, c'est un nouvel et important organe dans la vie économique allemande.

Les usines à gaz ne participent à la production de l'azote que dans une faible proportion, qui était de 18 % pendant la guerre et n'est plus maintenant que de 5%. Utilisant leur équipement, elles vont certainement continuer la fabrication du sulfate d'ammoniaque ; mais il leur est possible de produire aussi des eaux ammoniacales concentrées qui pourront être absorbées par l'industrie de la soude-ammoniaque (procédé Solvay).

La production de l'hydrate d'ammonium et de sels purs d'ammoniaque sera vraisemblablement spécialisée dans les usines de la Badische Anilin und Soda-Fabrik, qui produisent de l'hydrate d'ammonium pur, pour le transformer en sulfate d'ammoniaque par le nouveau procédé de traitement au plâtre.

Par suite de la cessation de l'importation des pyrites, l'acide sulfurique fait actuellement défaut en Allemagne. Mais on peut combler le déficit par la production allemande des pyrites, comme pendant la guerre, et par la purification du soufre des cokeries. On pourrait encore, s'il était nécessaire, transformer les eaux ammoniacales en sulfate d'ammoniaque par le procédé au plâtre.

NÉCROLOGIE

M. Edmond Nivoit.

Le Comité supérieur de rédaction du *Génie Civil* vient de perdre un de ses membres les plus éminents, M. Edmond Nivoit, Inspecteur général des Mines, en retraite, ancien Directeur de l'Ecole supérieure des Mines, Commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Paris, le 2 mai, dans sa 81^e année.

Né le 12 août 1839, à Buzancy, dans les Ardennes, M. Nivoit, après avoir passé par l'Ecole Polytechnique et l'Ecole des Mines, avait débuté, en 1865, comme ingénieur au corps des Mines chargé du sous-arrondissement minéralogique de Mézières. Pendant quinze ans, il exerça ainsi ses fonctions dans son pays natal, se préoccupant de mettre en valeur ses richesses naturelles et s'adonnant particulièrement à l'étude des applications industrielles et agricoles de la géologie.

Appelé à Paris, en 1880, M. Nivoit était bientôt nommé ingénieur en chef du Contrôle de l'Exploitation de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est et chargé de la chaire de Géologie et de Minéralogie à l'Ecole des Ponts et Chaussées. La publication de son cours, en 1889, sous le titre : *Géologie appliquée à l'art de l'ingénieur*, a heureusement permis à d'autres ingénieurs que ceux qui ont pu le suivre sur les bancs de cette Ecole, d'apprécier cet enseignement lumineux, que l'auteur avait su exactement approprier aux besoins essentiellement pratiques de ses auditeurs. On y trouve, presque à chaque page, la préoccupation constante d'utiliser les données de la science dans le domaine agricole et industriel.

Nommé Inspecteur général des Mines en 1897, M. Nivoit fut chargé des délicates fonctions de vice-président du Comité de l'Exploitation technique des Chemins de fer et nommé membre du Comité consultatif et de la Commission centrale des Machines à vapeur. Enfin, dix ans plus tard, il était appelé à la Direction de l'Ecole supérieure des Mines, digne couronnement d'une carrière dont la distinction n'avait d'égalé que le dévouement.

Dès 1897, il avait été appelé à succéder au grand géologue Daubrée à l'Académie d'Agriculture, dont il fut un des membres les plus actifs et les plus assidus. Parmi les questions sur lesquelles il a attiré l'attention de cette Société il faut citer l'emploi des matières minérales comme engrais et surtout l'importance des phosphates au point de vue agricole.

Dans ses multiples fonctions officielles, de même que dans celle de Président du district parisien que la Société de l'Industrie minérale avait voulu lui confier, M. Nivoit avait su faire apprécier la sûreté de son jugement et ses avis étaient d'autant plus écoutés qu'ils étaient toujours émis avec une bonne grâce et une courtoisie qui en augmentaient encore la valeur.

Aussi, dès que l'âge de la retraite s'approcha, de grandes sociétés industrielles cherchèrent à s'assurer son concours. Dès le 22 mai 1909, le Conseil d'administration des Mines de la Grand'Combe le pria de prendre sa présidence et, peu après, il fut appelé à faire partie du Conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M.

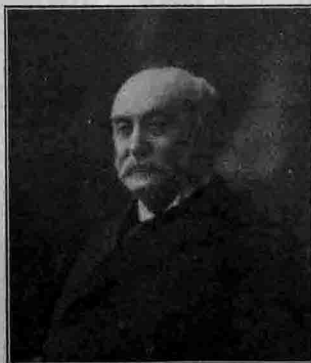
Les dernières années de la vie de M. Nivoit furent consacrées à ces deux sociétés, surtout à la première, et à l'Académie d'Agriculture ; il n'y avait que quelques semaines que la maladie l'avait enfin condamné au repos. Il s'est éteint au milieu des siens, à qui nous adressons le respectueux hommage de nos vifs regrets, en particulier à son gendre, M. le sénateur Albert Lohrun, qui est également membre du Comité supérieur de rédaction du *Génie Civil*.

M. Nivoit faisait partie de ce Comité depuis 1884, c'est-à-dire presque depuis la fondation de notre revue (1880) et il apportait dans ses réunions, avec l'autorité de sa situation, des conseils judicieux exprimés sous la forme d'une charmante causerie. Il avait d'ailleurs, de 1884 à 1895, collaboré directement à notre rédaction en lui fournissant quelques études très remarquées, parmi lesquelles nous citerons seulement : *Les lignites crétaux de la Provence et de la Catalogne* (1886) ; *L'utilité de la paléontologie végétale pour la recherche de la houille* (1886) ; *Nomenclature nouvelle des terrains sédimentaires* (1895).

Les obsèques de M. Nivoit ont été célébrées le 5 mai, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, et l'inhumation a eu lieu à Buzancy, son pays natal.

Avant le départ du corps, des discours ont été prononcés par M. Chesneau, Directeur de l'Ecole supérieure des Mines ; M. Sagnier, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture, et M. Tambour, Vice-Président de la Compagnie des Mines de la Grand'Combe, qui ont tour à tour évoqué les principales phases de la carrière de M. Nivoit et rendu hommage aux éminents services qu'il a rendus dans les diverses fonctions qu'il a occupées.

A. D.



EDMOND NIVOIT (1839-1920)